



PIÈCES AUTOMOBILES POUR LES PROFESSIONNELS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 27/02/2025

Echéance le : 31/03/2025

CS/SB

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
5057544	0165285			Zone Expedition : 03			5802228

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 5802228 DU 27/02/2025 **							
CITROEN BERLINGO / BERLINGO FIRST Monospace 1.9 D							
COMMENTAIRE R.A. : CITROEN BERLINGO / BERLINGO FIRST Monospace 1.9 D							
NUMERO DE COMMANDE :							
I:BOUGIE ALLUMAGE PSA	NGK7906 E02E04	2,00	4	18,30	45,00	10,06	20,13
Pièces en commande ... 2							
E:ELEMENT FILTRE AIR PSA	E147015 C48C06	1,00	4	15,88	44,00	8,89	8,89
E:FILTRE GAZOLE PSA	E148107 C35A02	1,00	4	12,10	44,00	6,78	6,78
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 35,80							
CHER CLIENT							
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.							
VOUS Y RETROUVEREZ VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS							
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.							
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT							

Total hors taxe €		Montants T.V.A. €		Total T.T.C €
PI : 35,80		acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		42,97
MO : 0,00	35,80			
DIV : 0,00				

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 5057544 N° Client 0165285 N° Commande 5802228

Echéance le : 31/03/2025

27/02/2025

42,97



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.